22me Année. — N° 4624 BURÉAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX : RUE NEUVE, 17 Lundi 31 Décembre 1877

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
En France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, le 30 DÉCEMBRE

Bulletin du jour

Le bruit a couru à Londres et à Paris que Mouktar-Pacha aurait été obligé d'évacuer Erzeroum et que l'occupation de cette place par les forces russes était imminente. Cette nouvelle a produit une impression assez généralement favorable, car la prise d'Erzeroum rendrait l'armée du czar maîtresse de toute l'Arménie comme la prise de Plewna a mis au pouvoir des Russes la presque totalité de la Bulgarie. On espérait que cette double satisfaction militaire rendrait la Russie plus disposée à cesser la lutte. On a même fait courir le nouveau bruit de la conclusion prochaine d'un armistice entre les belligérants. On a été jusqu'à citer les noms des deux commissaires qui devaient arrêter les bases de la suspension d'armes.

Cette double rumeur nous paraît malheureusement prématurée. Il y a à la cour de Saint-Pétersbourg deux courants contraires également fort puissants. L'entourage militaire du Czar veut pousser la guerre jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Constantinople et jusqu'à l'expulsion complète de tous les Ottomans. Les succès que vient de remporter la Russie ont naturellement donné un grand poids aux conseils de guerre à outrance qu'on fait entendre à l'Empereur Alexandre; d'autre part l'élément civil est dans d's idées diamétralement opposées. Au lieu de parler de gloire, de lauriers et de conquêtes, les ministres de l'intérieur et des finances font voir au Czar le revers de cette médaille trop séduisante, les finances écrasées, le travail arrêté, le commerce mourant, les milliers de famille qui ont perdu de leurs membres dans la longue campagne. Le Prince Gortschakoff vient à la recousse pour faire toucher du doigt à son souverain les complications européennes que peut produire la politique du parti de la guerre à outrance, et le Czar se montre, dit-on, fort perplexe entre ces deux courants contraires. Il est évident que les sentiments généreux de l'Empereur Alexandre le porteraient à incliner en faveur de la paix mais il est décidé à attendre les propositions directes de la Turquie.

Or, le gouvernement du Sultan, quoique ne se faisant pas illusion sur la gravité de la situation borne ses démarches à la circulaire qu'il a expédiée au commencement du mois pour demander la médiation des puissances garantes. Or, on sait quelle réponse les cabinets européens ont faite à cette note. Les espérances de la Porte sont entretenues par les conseils de M. Layard, ambassadeur d'Angleterre qui berce le Sultan de l'espoir que le gouvernement de la Reine Victoria interviendra en armes, s'il le faut, pour empêcher le démembrement de l'Empire Ottoman.

Il évident que l'attitude actuelle du cabinet de Saint-James prête le flanc à toutes les interprétations belliqueuses et qu'il est grand temps que le Parlement se réunisse pour éclaircir la situation. Devant les représentants du pays, le cabinet devra donner des explications nettes et catégoriques et faire disparaître les incertitudes entretenues par les notes si vagues de la presse anglaise.

Au moment où nous terminons ces lignes une dépêche de la plus grande importance nous arrive de Londres. Le Sultan a envoyé au cabinet de Saint-James une note diplomatique pour lui demander officiellement sa médiation pour arriver à la cessation des hostilités. Le gouvernement de la Reine a fait, à cette communication, l'accueil qu'elle méritait et il a chargé son représentant à Saint-Pétersbourg d'ouvrir, à cet effet, des négociations avec le Czar. On assure que les pourparlers, qui ont lieu, en ce moment, à Saint-Pétersbourg, ne sont pas entravés par des questions de détail et qu'aucune condition n'a été posée à Russie.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 29 décembre 1877.

Des journaux radicaux demandent que, dans l'enquête sur l'incident de Limoges, on ne s'arrête pas au général de Rochebouet,

— « Qui est, disent-ils, le chef de l'armée ? A qui incombe la première responsabilité ?... Toutes questions qui attendent une réponse.. *et une sanction surtout.* »

Le *Punch* n'a pas été distribué, hier, à Paris. Le journal satirique anglais, dans ce numéro, reprenait, en le modifiant, son fameux dessin du maréchal plongé dans la boue monarchique. Seulement, cette fois, le maréchal est représenté laissant ses bottes dans le bourbier républicain.

Dans le monde radical, on prétend avoir obtenu le changement des généraux Ducrot et Bourbaki.

S'il était vrai, que fait-on de la loi sur les grands commandements ?

Les révocations dans le monde des sous-préfets doivent être aussi nombreuses que M. de Marcère a été forcé de les répartir en deux mouvements distincts, séparés par quelques jours d'intervalle.

Vous remarquerez qu'en réponse au décret présidentiel qui annulait son vœu en faveur de l'amnistie générale pour les faits de la commune, le Conseil général de la Seine a immédiatement émis un vœu analogue, sur la proposition du citoyen Anseline.

Ce fait pourrait se passer de commentaires. Mais étant donné que nous sommes à la veille d'élections qui doivent renouveler le mandat de la plupart des conseillers, le fait prend une signification formidable. Cela veut dire que ces élections vont se faire sur cette question de l'amnistie.

La *République*, fort heureuse de l'aide inattendue venue à sa petite fille, justifie de son mieux l'intervention de la chancellerie. Quant au substitut Thévenin, elle s'étonne qu'il n'ait pas été révoqué depuis quarante huit heures.

Très ferrée sur la discipline judiciaire, la *République*... quand la discipline doit lui profiter, comme elle aurait approuvé, jadis, les magistrats qui auraient désobéi aux ordres de M. de Broglie.

Au milieu des défaillances de notre temps, nos tristesses ne sont pas sans mélanges d'encouragement et de confiance. En même temps que les masses descendent par une pente rapide, nous voyons les intelligences d'élite remonter aux idées sociales les plus vraies. Aurait-on eu la pensée, il y a 50 ans, d'exposer ces principes, comme le fait la *Revue catholique des Institutions et du droit* qui se publie à Grenoble et dont nous avons déjà plusieurs fois parlé ? Nous avons pu remarquer que des professeurs éminents de plusieurs de nos facultés catholiques semblent se donner rendez-vous dans ce recueil pour y publier leurs travaux.

Nous savons aussi qu'il commence à devenir l'organe d'un grand nombre de jurisconsultes distingués répandus dans toute la France. Nous ne saurions trop recommander à tous les jurisconsultes et publicistes sérieux de faire une place dans leur bibliothèque et dans leur cabinet à cette publication et de se mettre en rapport avec elle. Nous tomberons dans des abîmes insondables de barbarie, sans que nous ayons une branche à saisir pour nous retenir, si, comme cela est arrivé l'autre jour au Sénat, par une voix de la gauche, la reconnaissance de principes de législation supérieure à la puissance mobile du nombre, restait taxée de révolte, alors nos jurisconsultes n'auraient plus qu'à s'envelopper de leurs manteaux, et attendre des temps meilleurs pour la science du droit devenue, dès lors, impossible.

On m'écrit du Palais de la Bourse :

« Nos recettes générales ont acheté, aujourd'hui, 5,000 fr. de rentes 3 0/0 et 18.000 fr. de 5 0/0.

» Nos groupes financiers paraissent des plus calmes. Il ne s'est traité, pour ainsi dire, aucune transaction nouvelle, et, les cours se consolidant, chacun paraissait accepter à l'avance que la réponse des primes se traiterait à 108 fr. environ.

» Les optimistes parlaient d'armistice dans la question d'Orient ; les pessimistes, de leur côté, n'ont pu faire accréditer les prétendues menaces de l'Angleterre contre la Russie.

» La nouvelle la plus grave serait la démission *motivée* du général Cialdini comme ambassadeur auprès du gouvernement français. Ce fait serait considéré de très-haute et très grave portée au point de vue international.

» En outre, une simple question qui se pose parmi les habitués de la Bourse :

» Pourquoi les commissaires du budget et de la Commission d'enquête siégent-ils à Paris, quand le gouvernement est à Versailles ?

» Voilà les ballons d'essai lancés, attendons les commentaires qui en sortiront. »

DE SAINT CHÉRON.

Evénements d'Orient

Les nouvelles qui nous viennent d'Angleterre sont graves. Le Sultan a prié le gouvernement anglais de faire des démarches auprès du Tzar en vue d'entamer des négociations pour la paix. Le gouvernement anglais a accepté la demande du Sultan.

Les journaux anglais sont unanimes à louer la démarche du Sultan qu'ils considèrent comme sage et pleine de dignité. M. Gladston, croit de son côté que le gouvernement est déterminé à présenter au Parlement des mesures ayant une tendance belliqueuse. Il faut dans les circonstances actuelles accorder une grande importance aux paroles de M. Gladston.

La Russie continue ses armements; elle a fait acheter 200,000 fusils à Berlin et a commandé soixante bateaux torpille. Elle a donné aussi l'ordre de faire venir en Bulgarie 250.000 hommes. Elle forme en outre une armée de la Baltique forte de 90.000 hommes.

Après deux jours de combat, les Serbes ont pris Pirot, position forte et bien défendue. L'armée est entrée dans la ville où elle a été accueillie avec enthousiasme par les habitants. Beaucoup de canons, de fusils et de munitions sont tombés aux mains des vainqueurs.

INFORMATIONS

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée sous la présidence du Maréchal.

La séance ouverte à neuf heures et un quart, était [illegible] à dix heures et quarante minutes.

Après avoir [illegible] occupé du mouvement sous-préfectoral, dont la préparation avance lentement, et d'un mouvement judiciaire qui, ayant été approuvé, doit paraître incessamment à l'*Officiel*, les ministres ont reçu, du général Borel, communication de la demande du général Bressolles, tendant à obtenir l'autorisation d'écrire au *Moniteur* pour rectifier certains points du récit donné par nous sur le rôle de cet officier général dans l'affaire de Limoges.

Une discussion s'est élevée à ce sujet, et nous croyons savoir, dit le *Moniteur* qu'aucune décision n'aurait été prise ; les ministres ont désiré, avant de se prononcer, connaître exactement, l'une part, les termes exacts des instructions données le 12 décembre aux commandants de corps; et, d'autre part, la forme dont ces instructions auraient été transmises par M. le général Bressolles.

***

Le ministre de l'Instruction publique vient d'accorder une pension de 5,000 francs à la veuve de M. Edgar Quinet.

Lundi à 10 heures du matin doit avoir lieu, au ministère de l'Intérieur la réception du personnel et de la garde républicaine.

***

M. Bardoux a reçu samedi le personnel de son ministère et les membres du corps enseignant.

***

M. Fournier, ancien ministre plénipotentiaire auprès du Quirinal, est nommé ambassadeur à Constantinople.

***

L'*Officiel* doit publier demain une note conçue en termes catégoriques et fermes, sur l'incident de Limoges.

***

M. le ministre de l'Intérieur a fait demander par les préfets aux Conseils généraux de s'associer à l'œuvre de l'Exposition universelle, en votant des fonds destinés à faire exposer par chaque département le dessin en relief ou la reproduction en miniature de ses principaux établissements publics ou privés, tels que hospices, usines etc.

La plupart des Conseils sont déjà répondu à cet appel du gouvernement avant de clore leur session.

***

Le bruit circule, avec une grande consistance au palais, que ce n'est pas M. Dufaure qui aurait donné des instructions relatives à la remise au premier jour de l'affaire Broglie-Fourtou contre la *Petite République*, mais bien M. Savary, sous-secrétaire d'Etat du ministère de la Justice.

***

Le préfet de police a reçu samedi matin à dix heures, le personnel de son administration.

M. Albert Gigot a adressé à ses fonctionnaires une courte allocution, dans laquelle il leur a rappelé leurs devoirs et l'obligation qu'ils tenaient de leurs fonctions mêmes, de faire partout exécuter et respecter la loi.

***

La série des réceptions se poursuit.

Samedi, à midi et demie, à l'hôtel du ministère de l'Agriculture et du Commerce, le ministre a reçu le personnel de son département.

M. Teisserenc de Bort avait auprès de lui le sous-secrétaire d'Etat, M. Girerd, député de la Nièvre, qui prenait aujourd'hui même possession de son poste.

Demain, au même ministère, réception, par M. Teisserenc de Bort, du personnel de l'Exposition universelle, qui sera présenté au ministre par M. Krantz, commissaire général.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Le gouvernement prend l'initiative d'élever une statue à M. Thiers dans les galeries de Versailles.

L'inauguration de ce monument si mérité et destiné à être si populaire ; donnera lieu à une fête nationale, en l'honneur du premier Président de notre République, ou plutôt du fondateur de notre République.

Le même journal croit savoir pareillement que le ministère actuel offre à M. Victor Hugo la grand'croix de la Légion d'honneur.

***

Le *Réveil* du 30 décembre publie le résultat de la première liste de la souscription qu'il a ouverte pour offrir *une épée d'honneur au major Labordère*. Le total s'élève à 110 fr. 70 cent.

Le tout représentant 59 souscriptions.

***

— Le premier wagon apportant des objets pour l'Exposition universelle de Paris de 1878, est arrivé vendredi ; c'est le premier envoi de pierres destinées à la façade nationale que la commission belge doit faire ériger à l'entrée de sa section.

***

On sait quelle pénible impression a causé à tout Paris le suicide du fils de Prévost-Paradol. Ce déplorable événement vient d'avoir encore un triste contre-coup. La fille de Prévost-Paradol qui avait pris le voile, on s'en souvient, à la suite de la mort de son père, n'a pu supporter ce nouvel assaut et est en ce moment très-gravement malade dans un couvent du faubourg Saint-Germain.

***

La *Gazette de Nîmes* annonce une bien singulière découverte pour la science.

« *Des femmes* de Lazan, dit-elle, ont découvert « dans l'eau, le cadavre D'UNE FEMME DE LEUR « SEXE ! »

Etrange !

Anatomistes, physiologistes et autres istes, pendez-vous ! Salmacis elle-même n'en avait pas tant vu.

UNE LETTRE POSTHUME DE M. THIERS

Le *Journal des Débats* donne une lettre inédite de M. Thiers à M. Bersot. Voici comment il en fait connaître l'origine :

Nous avons obtenu de M. Bersot la permission de publier une lettre de M. Thiers, datée de quelques jours avant sa mort. Il nous l'avait plusieurs fois refusée, à cause des premières lignes qui gênaient sa modestie sincère ; mais nous lui avons reproché de garder pour lui cette lettre charmante. M. Thiers avait désiré relire Eschyle; notre confrère lui envoya le volume, en le lui offrant comme prix de discours français pour son récent discours de Saint-Germain. Cette idée amusa beaucoup l'illustre vieillard qui lui répondit aussitôt.

Voici la lettre de M. Thiers :

Saint-Germain, 27 août, 1877.

Mon cher maître, qui nous apprenez à tous à avoir de l'esprit et du bon sens et bon langage, je vous remercie du prix de discours français que vous m'avez décerné. Je mettrai le petit volume dans ma petite bibliothèque, celle qui est non pas dans ma grande galerie, mais dans ma chambre à coucher.

Ils sont là une centaine de petits volumes, legers à la main, de caractère lisible, en costume du matin, propre et décent, faits en un mot pour être lus et non pas vus à travers des rayons éclatants de dorure.

Quand je suis fatigué, un peu malade, rassasié de l'esprit de nos conservateurs, je m'adresse aux grands esprits, je ne veux vivre qu'avec eux. C'est là que vous viendrez me faire vos adieux quand je quitterai ce monde pour l'autre, où nous devons retrouver ce que nous avons aimé et estimé. En attendant ce jour, il faut nous voir, car le temps qui me reste ne saurait être bien long; et, allant au plus pressé, je vous charge de vous entendre avec *moussu Giraoud* pour venir dîner avec nous un jour de cette semaine à Saint-Germain.

J'admire tous les jours davantage ce beau lieu bien supérieur à Versailles pour le goût et la vraie grandeur. Ceci dit sans allusion au Versailles d'aujourd'hui, car je ne saurais penser au temps présent à propos d'un volume d'Echyle.

Adieu donc, et tout à vous.

A. THIERS.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On nous communique l'article suivant, à propos du dernier article inséré dans la *Gazette* :

La question du gas à Tourcoing

La Commission du gaz qui, l'année dernière, déclarait superbement vouloir refuser toute discussion publique, dans les journaux, sur une question qui intéressait tout le monde, ne dédaigne plus, aujourd'hui, d'avoir recours à la presse, pour arriver à ses fins.

Dans un article évidemment inspiré, sinon dicté par elle, l'*Echo du Nord*, dans son numéro du 3 décembre 1877, fait valoir tous les avantages du traité Durenne et le propose en exemple à toutes les municipalités de France et de Navarre (1).

Elle a ensuite pris l'allure, à la fois mystérieuse et imposante du *communiqué*, et enfin elle a cru nécessaire de pousser une charge vigoureuse contre ce malheureux F. D., qui, *sans mandat ni mission* se permet de témoigner de quelque souci pour les intérêts de la ville.

Hier donc, la *Gazette* publiait une nouvelle note, signée cette fois, pour plus de solennité, par tous les membres de la Commission.

On sent qu'il est encore nécessaire de rassurer le public et pour cela on vient lui affirmer que tout est pour le mieux... dans l'entreprise de gaz de Bruxelles.

Au risque d'encourir de nouve les malédictions, nous nous permettrons d'examiner ce qu'il y a de sérieux dans cet article si solennel.

Nous ferons d'abord remarquer qu'il est fort sobre de chiffres et qu'il se contente d'affirmations qui peuvent, jusqu'à un certain point, faire illusion au public, mais qui, évidemment, ne suffisent pas pour prouver qu'on a raison.

On nous compare à un négociant ou à un industriel qui ferait son inventaire avec son livre de caisse; et cela, parce que nous avons pris nos chiffres dans le compte du Receveur Communal de Bruxelles.

Mais qu'importe si ces chiffres du Receveur Communal sont de tous points d'accord avec ceux du rapport de M. Pechevin Mommaerts que vous invoquez sans cesse.

Pour mettre le public à même de juger, nous allons donner, ce que la Commission du gaz se garde bien de faire, l'extrait textuel du rapport de M. Mommaerts, du 16 avril 1877, quant aux frais et produits de l'exploitation.

(1) Le gaz à Tourcoing. — La ville de Tourcoing était éclairée jusqu'ici par la même société que Roubaix; le contrat étant arrivé à son terme, la municipalité a jugé plus avantageux d'avoir sur son territoire une usine à elle. Elle a passé, dans ce but, un contrat qui est appelé à servir de modèle aux autres municipalités de France; en effet, la ville de Tourcoing, par une simple garantie d'intérêt qui ne fonctionne à certainement pas, participera dans les bénéfices de l'usine pour les deux tiers et en devendra propriétaire dans trente ans.

Le Conseil municipal de Tourcoing a ratifié le traité, dans sa séance de jeudi soir; il concède à MM. Durenne, de Paris, et Du Rieux, de Lille, l'éclairage de la ville pour trente années; les concessionnaires s'engagent à avoir terminé les travaux pour l'époque à laquelle expire le contrat des anciens exploitants. La ville de Tourcoing garantit 5 0/0 d'intérêt aux fonds engagés dans cette entreprise et 1 1/2 0/0 d'amortissement, de telle façon que le capital soit remboursé en trente ans. En échange de cette garantie, la ville participe pour les 2/3 dans les bénéfices et devient, après l'amortissement, propriétaire de l'entreprise.

Le prix du gaz est fixé à 25 centimes le mètre cube, avec réduction de 5 0/0 par 2,000 mètres cubes consommés, de telle façon qu'en dépassant 14,000 mètres cubes le prix du gaz revienne à 16 centimes, la réduction portant sur la totalité.

Nous ne pouvons que féliciter la ville de Tourcoing d'avoir passé une convention aussi favorable aux intérêts de la population; nous sommes loin d'avoir des prix de gaz aussi avantageux à Lille où la consommat on est cependant bien plus considérable qu'à Tourcoing. — *Echo du Nord* du 3 decembre 1877.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 31 Décembre

— 53 —

JEAN CANADA

XVII

LA FILLE DE L'AGENT DE POLICE

(*Suite.*)

Nadie courut à l'enfant :

— Georges Malo est en danger, dit-elle, Georges Malo doit t'aimer, dis-lui de m'entendre, de m'obéir, répète-lui que son salut est le tien ! Je t'emporterai dans mes bras, tu n'auras rien à craindre, sois tranquille, je t'aimerai !

En ce moment un bruit de pas retentit dans l'escalier.

Nadie devint blanche comme une morte, et pressa Hervé sur son cœur, comme si ce bouclier vivant pouvait la défendre contre le premier choc du courroux qui allait l'écraser.

— On vient, dit Nadie, vous le voyez, j'avais trop raison ! c'est la captivité, c'est la mort ! O mon Dieu ! mon Dieu ! être restée impuissante pour vous convaincre !

— Nadie ! ma vie est entre les mains de Dieu, et à cette heure terrible je vous remercie et je vous bénis !

Un coup rapide fut frappé à la porte.

Nadie se précipita au devant de Georges.

— N'ouvrez pas ! dit-elle, il existe une issue sans doute, une fenêtre, gagnez la rue comme je l'ai fait moi-même, en liant des draps à la croisée ! mais n'ouvrez pas ! n'ouvrez pas !

— Pauvre fille ! dit Georges Malo d'une voix attristée, vous vous êtes compromise pour moi.

— Compromise ! dit Nadie d'une voix étrange, est-ce que je compte, est-ce que je suis quelque chose... moi ! Vous me plaignez maintenant, et dans une minute vous me mépriserez.

Georges Malo écarta la jeune fille, et s'avançant vers la porte il l'ouvrit toute grande.

Deux cris partirent à la fois :

— Jean Canada !

— Hervé !

Le marquis de Coëtquen enleva l'enfant des bras de la jeune fille, le couvrit de caresses folles, Halgan et Bison-Noir s'approchèrent de Georges tandis que Patira se glissait près du marquis saisissait une des mains d'Hervé et y collait ses lèvres.

— Enfin, dit Tanguy, nous voilà réunis, nous sommes sauvés !

— Vous êtes perdus, Messieurs, dit la fille de Jeffs, perdus sans retour si vous ne pouvez convaincre M. Georges que son devoir est de se soustraire au danger qui le menace.

On comprend à voir vos visages défaits, vos vêtements en lambeaux, que vous avez couru plus d'un péril; il y a du sang à vos mains et vous venez de brûler de la poudre; mais j'aimerais mieux voir lancés contre vous dix régiments de soldats anglais et une horde de sauvages, que de songer à ce qui se prépare... Ce qui vous menace, c'est la police ! ce qui vous attend, c'est la prison ! J'ai parlé, j'ai prié, rien n'a pu vaincre la résistance de M. Georges... Et cependant les agents sont en route; dans un instant il sera trop tard... La Providence vous a réunis pour vous sauver ensemble, ou dans une heure, dans une minute, le même coup de filet vous livrera entre les mains de Gording.

Jean Canada s'approche de la jeune fille.

— Comment savez-vous cela ? lui demanda-t-il ?

— Comment ? Que vous fait la façon dont je l'ai appris... J'ai la fièvre; j'ai quitté mon lit, je me suis écorché les mains en me laissant glisser le long d'un drap. J'ai risqué ma vie, ce n'est rien ! que me fait la vie ! mais la malédiction de mon père m'atteindra... Qui me l'a dit? Ma mère était Acadienne, j'hérite de son dévouement et je demande ma part de son martyre... Cela vous suffit-il, Messieurs ?

— Oui, vous devez dire la vérité, jeune fille, et cependant, moi le chef, moi qui dispose de l'âme et des bras des Canadiens, moi qui garde dans mes mains le cœur des Français de cette partie de la Nouvelle-France, j'ai le droit d'exiger davantage... Quel mobile vous pousse à nous venir en aide ? pardonnez, pardonnez, mon enfant, un soupçon terrible, nous avons été trahis plus d'une fois...

Nadie se redressa, rigide, le visage blême, les mains nerveusement serrées, elle regarda Jean Canada en face :

— Vous voulez savoir comment j'ai appris qu'on voulait vous arrêter, et pourquoi je viens, moi, une fille timide, sage et chrétienne, vous crier le mot du salut à travers la nuit ! Pourquoi je risque ma réputation afin de racheter votre vie, c'est que je suis une infortunée qui doit payer pour la honte d'un des siens ! la fille de l'Acadienne vous sauve ! et vous allez maudire la fille de Jeffs !

— La fille de Jeffs ! répéta Jean Canada.

— Jeffs, l'agent de police ? demanda Georges.

— Oui, répondit Nadie, la fille du complice de Gording. Vous comprenez, n'est ce pas ? Et maintenant, laissez-moi partir... laissez-moi, brisée par la douleur, aller remplir un dernier devoir en rendant Lucie David à sa mère. Quittez Montréal cette nuit même et renoncez pour un temps à rendre le Canada à la France.

Georges et Jean gardaient le silence. Le jeune homme en apprenant que Nadie était la fille de l'agent de police venait de recevoir au cœur un coup terrible; il était trop juste cependant pour faire retomber l'ignominie du père sur la courageuse créature, il lui tendit la main :

— Merci et adieu ! lui dit-il.

— Mademoiselle, dit Patira, on n'a pas besoin de moi ici voulez-vous que je vous accompagne ?

Nadie regarda l'adolescent, et elle allait lui répondre, quand un bruit de pas étouffés se fit entendre dans l'escalier.

— La police ! dit Jean Canada.

— Ecoutez, dit rapidement Nadie, Tob Rib, mon père et Luxon croyant avoir affaire seulement à M. Georges n'ont sans doute pas pris un grand nombre d'agents avec eux, peut-être n'allez-vous être en face que de trois adversaires... La Providence vous rassemble six dans cette chambre.

Vous pouvez échapper à ceux qui viennent pour vous saisir... Au nom de ce que j'ai fait pour vous, épargnez la vie de mon père; il sera trop châtié en me trouvant ici.

— Nous passerons, dit Halgan.

Le capitaine et le marquis de Coëtquen se reculèrent dans l'ombre, de telle sorte que le battant de la porte devait en s'ouvrant les cacher aux regards des agents de police. Nadie prit Hervé dans ses bras, et Georges Malo avant même qu'on heurtât à la porte l'ouvrit tranquillement et se trouva en face des trois agents.

Mais ce ne fut point sur Georges Malo que tombèrent les premiers regards de Jeffs, il vit sa fille, il vit Nadie debout à quelques pas du conspirateur et le cri qu'il poussa fut semblable au rugissement d'un tigre blessé.

— Misérable ! misérable ! dit-il en s'avançant vers Nadie

Celle-ci était calme, d'un calme effrayant. Elle n'implora point son père, elle ne daigna pas même répondre à l'accusation qu'elle lisait dans son regard, elle se contenta de lui dire :

— J'ai rempli mon devoir, faites le vôtre !

— Emparez-vous de cet homme ! hurla Jeffs en désignant Georges Malo.

Le jeune homme sauta par-dessus la table avec une adresse et une rapidité qui placèrent subitement un obstacle entre lui et les sbires ; Halgan et Coëtquen le rejoignirent avec Patira ; Tob Rib et Dick Luxon durent soutenir une lutte terrible contre le Bison-Noir ; le Canadien à son tour s'efforça de maintenir Jeffs, tandis que Nadie, Patira et Hervé frissonnaient d'angoisse et de terreur.

Tout à coup un cri fut poussé par Halgan. Tob Rib venait de l'atteindre à la tempe avec son coup de poing d'acier.

Patira vola au secours du capitaine, les sanglots d'Hervé éclatèrent, et la fille de l'agent de police, s'appuyant des deux mains à la table, laissa échapper un gémissement sourd.

Le cri d'Halgan fut entendu de la rue. Les voisins du jeune homme s'émurent, et un groupe de Français s'élançant dans l'escalier vint offrir son aide à Georges Malo.

Quand les Canadiens comprirent que Tob Rib, Luxon et Jeffs avaient pour mission d'arrêter l'ardent patriote, ils ouvrirent les fenêtres et crièrent à la